



La FedEpl évolue pour mieux accompagner ses adhérents dans la préparation de leur avenir



La FedEpl évolue pour mieux accompagner ses adhérents dans la préparation de leur avenir

Pourquoi ?

- Les collectivités locales vivent la recomposition de leurs territoires. Elles sont décidées à s'approprier davantage la gestion des services publics et recherchent des réponses globales à leurs attentes.

- Dans ce contexte :

- Les Epl existantes sont nombreuses à bien se positionner, en diversifiant leurs domaines d'activité, en élargissant leurs territoires d'intervention, en développant alliances et mutualisations, voire même en constituant des groupes.
- Plus de 220 projets d'Epl (160 Spl, 63 Sem) et le passage de 30 à 60 créations par an depuis 2010 attestent de l'attrait que suscite une gamme Epl diversifiée et complémentaire qui vient à point nommé.

➤ **Les Epl vivent au quotidien cette « tectonique territoriale ».**
Comment la FedEpl peut-elle leur être le plus utile ? Où est-elle attendue ?

le temps de la CONSULTATION

- Sous l'impulsion du Comité stratégique de la FedEpl, des centaines de dirigeants d'Epl (présidents, directeurs), d'acteurs du développement local et de personnalités qualifiées se sont mobilisés depuis juin 2011.
 - 4 messages clairs et convergents :
 - **L'action de la Fédération est jugée positivement.** Surtout le lobbying, la promotion de l'économie mixte, le SVP juridique, l'autocontrôle immobilier, l'appui au management, le reporting aux adhérents et la stratégie d'élargissement de la gamme.
 - **Certaines missions semblent moins indispensables** (l'animation professionnelle très ciblée, les services individuels techniques ou métiers similaires à ceux proposés par d'autres fédérations ou prestataires métiers) ou doivent être clarifiées (action régionale et européenne).
 - **La Fédération doit davantage être présente auprès des élus et collectivités locales** pour promouvoir la gamme Epl et apporter son expertise.
 - **Les adhérents font confiance à la FedEpl pour innover et agir** avec un coup d'avance, pour anticiper et préparer leur avenir, plutôt que de les assister davantage dans leur quotidien.
- **Des messages clairs auxquels la Fédération est décidée à donner des suites**

le temps des DÉCISIONS

- Le Conseil d'administration du 7 mars 2012 a validé à l'unanimité les préconisations du Comité stratégique :
 - La gouvernance politique pluraliste et consensuelle de la FedEpl constitue un modèle unique en France qu'il convient de conforter.
 - La raison d'être de la Fédération est de proposer aux élus les outils adéquats pour développer leurs territoires.

Cette vocation repose sur trois piliers :

- **Le rôle politique, le lobbying.** Qui est plébiscité et doit demeurer le cœur de métier de la FedEpl, qu'il s'agisse de consolider au plan national comme européen le « modèle Epl » ou d'optimiser sa déclinaison dans ses principaux domaines d'intervention.
- **L'action territoriale,** c'est-à-dire la promotion de la réponse Epl auprès des élus, et l'accompagnement des collectivités locales dans leurs projets. Cette action doit monter en puissance pour inciter à opter, à chaque fois que cela est opportun, pour la gamme Epl, à partir des sociétés existantes ou à créer.
- **Le service à l'adhérent.** Qui doit davantage s'orienter vers les évolutions qui émergent : les nouvelles formes d'économie mixte, les groupes Epl, l'intermédier (50 % des Epl envisagent de diversifier leur activité d'ici 5 ans), les alliances et mutualisations, les nouveaux modes de financement et de management, la concurrence croissante.

➤ **Un rééquilibrage entre ces missions à opérer d'ici 2020**

le temps de la MISE EN ŒUVRE

➤ **Le lobbying et la stratégie, maintenir le cap**, sans relâcher l'effort :

- Renforcer l'élaboration et la diffusion d'éléments de doctrine facilitant l'appropriation par les Epl, dans les meilleures conditions, des nouvelles normes et évolutions significatives (journées d'actualité, notes, documents types...).
- Mettre en place une fonction de veille et prospective (observatoire, conjoncture, chiffres clés...).
- Davantage associer les adhérents au lobbying européen (reporting régulier, rencontres avec les institutions européennes...).

➤ **L'action territoriale auprès des collectivités locales est densifiée et professionnalisée, de la promotion collective de la gamme Epl à l'accompagnement personnalisé :**

- Les Fédérations régionales constituent son bras armé : événements inter-régionaux partant des attentes des collectivités, veille territoriale (territoires qui bougent, projets émergents) en vue d'actions personnalisées (accompagnement à la création et la transformation d'Epl).
- Le Conseil des Fédérations régionales anime et développe le réseau des présidents d'Epl.
- Les Fédérations régionales relaient la FedEpl pour des actions ciblées (lobbying, congrès national, assises).
- Un pôle collectivités locales pilote et impulse cette action.

➤ L'offre de service à l'adhérent est recentrée

➤ **Un service individuel** ciblé sur le SVP juridique, l'autocontrôle et l'analyse financière, l'aide à l'évolution d'une composante à l'autre de la gamme, la préparation au renouvellement des contrats, la visite à l'adhérent.

➤ **Une expertise métier** dédiée en priorité à la veille, au lobbying et à la doctrine, sous l'égide des commissions permanentes, en priorité dans l'immobilier, l'aménagement, l'eau, l'énergie, le tourisme, le médico-social et la mobilité.

Des personnes ressources sont identifiées et mobilisables parmi les adhérents.

Un dispositif d'appui pour les adhérents désireux d'organiser une mise en réseau sur des thématiques plus ciblées est mis en place.

➤ **Une montée en puissance de l'animation inter-métiers** reposant sur le savoir-faire des Epl dans de nombreux domaines et la capacité unique de la FedEpl à capitaliser et les mettre en contact : développement durable et RSE, accessibilité, filières locales, enjeux liés à la maîtrise de l'eau et de l'énergie, intermodalité, etc.

➤ **Une animation transversale** tournée vers :

- les nouveaux modèles d'Epl (groupes, mutualisation et alliances, multiactivité),
- l'accueil des nouvelles Epl,
- les nouveaux financements,
- être manager d'Epl alors qu'évoluent la gouvernance et la prise de risque, la gestion des équipes et la conduite du changement, les métiers, le contexte global.

➤ **Un pôle intermétiers** conçoit et met en œuvre cette action, à Paris comme en régions et en Outre-mer.



Fédération des Epl - 95, rue d'Amsterdam 75008 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 • Fax : 01 53 32 22 22 • contact@lesepl.fr
www.lesepl.fr

